

- CONSEIL MUNICIPAL n° 20/02 -

Compte-rendu de séance

Séance du 25 février 2020

19 h 00

L'an deux mille vingt et le vingt-cinq février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Présents : Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Myriam DELARUE, Dominique FERRIERE, Thierry MALLÉ, Lydie PICARONIE, Adjoints.

Fanny BOULZE, Christelle CARRIERE, Jean-Pierre CASSAGNES, Bruno DORÉ, Michel GASC, Jean GUILHEM, Pascal PECHARMAN, Gilbert ROCHE, Thierry STEFANON, Christelle SUAOU, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :

Pascal CRÉPIN représenté par Lydie PICARONIE

Joël LOUP représenté par Anne-Marie ROSÉ

Absents excusés : Jacqueline DEÏDE-ROBERT, Morgane DESMAZES, Elise FARGIER, Aline GARTNER, Anne PIEROT, Jean-Pierre PUJOL.

Secrétaire de séance : Lydie PICARONIE

Date de convocation : 21 février 2020

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2020

Le procès-verbal de la séance du 27 janvier 2020 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

***Finances***

- 1 Avenants au marché de travaux de construction de l'école élémentaire

-----

1 - Avenants au marché de travaux de construction de l'école élémentaire

**Présenté par Monsieur Thierry MALLÉ, Adjoint en charge des travaux**

Monsieur Thierry MALLÉ détaille la liste des avenants proposés au Conseil Municipal, à savoir :

N° du Lot	N° avenant	Entreprise	Objet de l'avenant	Montant HT	Montant TTC
Lot 1	3	Eurovia	Aménagement accès de l'entrée principale du groupe scolaire	13 724.90	16 469.88
Lot 2	1	Probat constructions	Plus value couleur Trespa	1 800.00	2 160.00
Lot 3	2	Ent. SEVESTRE	Suppression descente EP, remplacement par boites à eaux + descentes EP	1 125.00	1 350.00
Lot 7	1	Ent. MASSOUTIER	Modification sanitaires adultes et enfants	1 206.00	1 447.20
Lot 10	4	Ent. BOUAT	Alimentation commandes optiques et équipements complémentaires	5 632.00	6 758.40
Lot 11	2	A2C sarl	Commandes optiques sanitaires	6 628.21	7 953.85
Lot 11	3	A2C sarl	Production d'eau chaude sanitaire	1 042.85	1 251.42
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>31 158.96</b>	<b>37 390.75</b>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les avenants.

### QUESTIONS DIVERSES

A la demande de Monsieur Bruno DORÉ, conseiller municipal, un document financier reprenant la totalité des dépenses et recettes de l'opération « Construction de l'école élémentaire et agrandissement du restaurant scolaire » a été communiqué en séance aux élus.

Un tableau détaillé a été remis à chaque conseiller. La synthèse financière de l'opération s'établit comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Marché de travaux	2 272 068 €	Subvention DETR 2018	350 000 €
Honoraires architecte	186 900 €	Subvention Département 2018	250 000 €
Honoraires SPS	9 226 €		
Honoraires bureau de contrôle	11 500 €	Subvention DETR 2019	528 456 €
Tranchée fibre (rue de l'église/Lilian Doire)	3 450 €	Subvention Département 2019	453 000 €
Conteneur poubelles	18 611 €	Base de financement : 1 507 875 €	
Enedis branchement	4 287 €		
Reconnexion puits (estimation)	1 500 €	FCTVA 16.404 %	501 310 €
Défibrillateur	1 312 €		
Éclairage carrefour (mat)	10 000 €	Fonds propres	973 259 €
Création bateau abaissé côté HLM	1 483 €		
Pose fourreau jusqu'à la crèche (fibre)	2 833 €		
Aménagement parking devant crèche	7 167 €		
Aménagement trottoir le long parking rue Lilian Doire	9 917 €		
Signalétique / Totem (estimation)	4 880 €		
Mur orange	1 554 €		
<b>TOTAL HT</b>			
	<b>2 546 687 €</b>		
TVA			
	<b>509 337 €</b>		
<b>TOTAL GENERAL TTC</b>		<b>TOTAL GENERAL TTC</b>	<b>3 056 025 €</b>

Il est précisé que l'éclairage du carrefour (10 000 €) et la pose du fourreau jusqu'à la crèche (fibre) sont susceptibles d'être pris en charge par la Communauté d'Agglomération.

Pour compléter l'information des élus, Madame le Maire indique la liste des travaux en lien avec le projet mais hors opération, à savoir :

DEPENSES		RECETTES	
Matériel et mobilier cantine et école	50 504 €	DETR (demandée)	25 000 €
Vidéoprotection (honoraires 2500€ + travaux)	17 060 €	DETR acquise	5 900 €
		FCTVA 16.404 %	13 300 €
		Fonds propres	36 877 €
TOTAL HT	67 564 €		
TVA	13 513 €		
TOTAL TTC	81 077 €	TOTAL GENERAL RECETTES	81 077 €

### Élections municipales et communautaires

Madame le Maire rappelle que les prochaines élections municipales et communautaires auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020 et que les élus sont invités à faire connaître leur disponibilité pour tenir les bureaux de vote auprès du service Elections.

La séance est levée à 19h45